

Ecrit par le 22 novembre 2024

Rentrée économique en Vaucluse : 'Ne pas baisser les bras malgré les incertitudes'



Entre récession, ralentissement, reflux et résilience.... Plutôt morose la situation économique du Vaucluse en septembre. Après la parenthèse enchantée des Jeux Olympiques, la Banque de France, la Chambre de métiers et de l'artisanat, la fédération du BTP 84, la direction départementale des Finances publiques ou bien encore la CPME 84 se sont réunis à la chapelle Saint-Praxède à Avignon, siège de la Chambre des métiers pour évoquer la rentrée économique en Vaucluse.

C'est d'abord [Christine Gord](#), la directrice de la banque de France de Vaucluse qui a longuement pris la parole de cette réunion de rentrée placée sous le thème 'Entre attentisme et incertitudes' : « L'environnement économique s'éclaircit, mais des zones d'ombre persistent. Même si la croissance du

Ecrit par le 22 novembre 2024

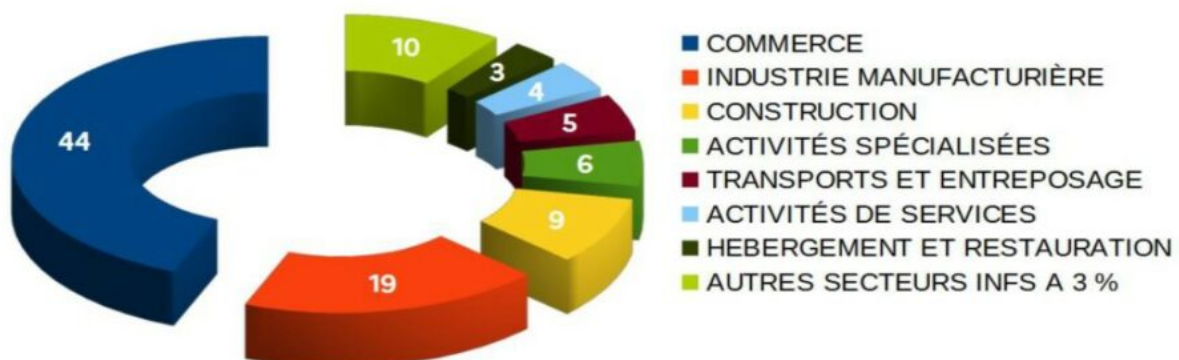
PIB en France est un peu plus soutenue que prévue (+1,1%) et que l'inflation ralentit (+2,1% en juin 2024). Mais elle atteint quand même +6% pour l'énergie, +5% pour les services, +3,7% pour les produits manufacturés et +2,5% pour l'alimentation ».

« Même s'ils ont plus progressé que l'inflation, les salaires n'ont pas compensé les pertes cumulées en 2022 et 2023. »

Christine Gord, directrice de la banque de France de Vaucluse

Elle poursuit : « Les taux de la BCE (Banque centrale européenne) sont en légère diminution (3,5%) et nous devons éviter la spirale infernale taux/salaires, d'autant plus que même s'ils ont plus progressé que l'inflation, les salaires n'ont pas compensé les pertes cumulées en 2022 et 2023. »

% REPARTITION CHIFFRE D'AFFAIRES VAUCLUSE 1ER SEMESTRE 2024



Avec une France cumulant 3 600 milliards d'euros de dettes, les Français ont préféré l'épargne à la consommation. Elle est ainsi passée de 17,08% au premier trimestre à 17,90% en septembre. Par ailleurs, le surendettement des ménages grimpe de 20% en Vaucluse (664 dossiers déposés en août 2023, 799, un an plus tard). Résultat : le secteur de la construction est sous tension. Daniel Léonard, le Président de [la Fédération du bâtiment et des travaux publics de Vaucluse](#) y reviendra un peu plus tard, à la tribune.

Ecrit par le 22 novembre 2024

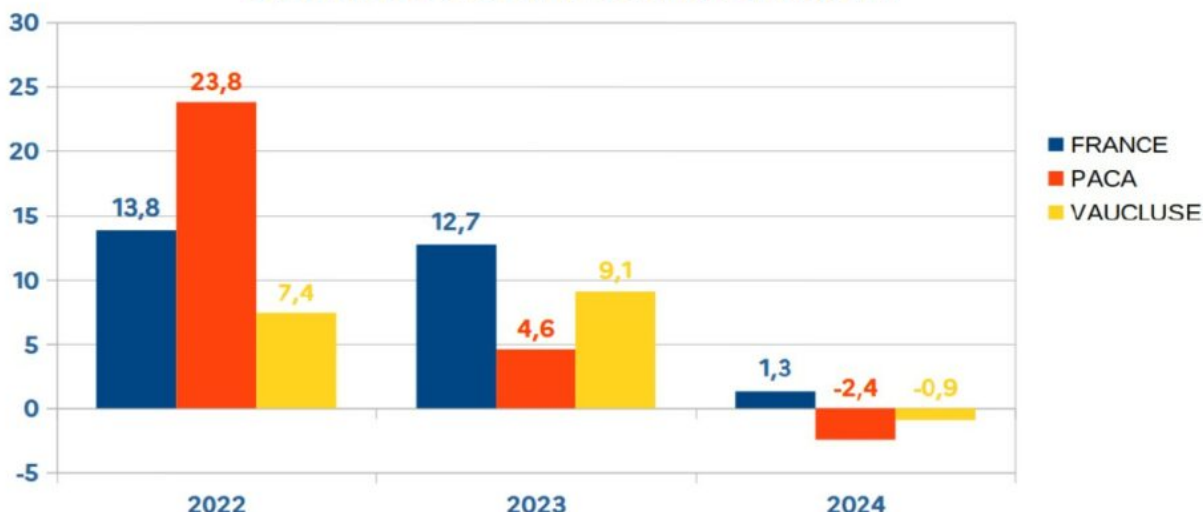
VAUCLUSE	2020	2021	2022	2023	2024	2024/2023
Ouvertures Procédure Collective	238	232	331	403	464	15,1%
Dont sauvegarde	2	2	4	4	7	75,0%
Dont Redressement Judiciaire	60	76	118	144	197	36,8%
Dont Liquidation Judiciaire	161	135	199	240	244	1,7%
Dont résolution de plan	15	19	10	15	16	6,7%
% LJ	67,6%	58,2%	60,1%	59,6%	52,6%	
Dont Saisines Parquet	14	38	74	105	73	-43,8%

Procédures de défaillances en Vaucluse.

La directrice départementale de la Banque de France, évoquera également le chiffre d'affaires de la Région Sud, 127Mds€ pour 525 702 effectifs, avec en tête le commerce (34%), puis les services (30%), l'industrie (24%) et la construction (12%). Et pour les effectifs, ce sont les services qui cumulent le plus d'emplois (58%), suivis du commerce (16%), de l'industrie (15%) et du BTP (11%). Elle a aussi précisé que c'est chez nous dans la Région Sud (+12,9 jours de retard), comme en Ile-de-France (+17,4 jours) et dans les Hauts-de-France (+12,6 jours) que la trésorerie des entreprises est la plus tendue à cause des retards de paiement de qui les pénalise. Mais elle a conclu que, « Globalement, selon un questionnaire auquel ont répondu des centaines de chefs d'entreprises, ils restent plutôt confiants en l'avenir et optimistes, avec des perspectives étonnamment encourageantes ».

EVOLUTION % DU CHIFFRE D'AFFAIRES

% EVOLUTION : CUMUL ANNUEL GLISSANT DU 01/07/N-1 AU 30/06/N COMPARE A CUMUL ANNUEL GLISSANT N-1 DU 01/07/N-2 AU 30/06/N-1



Une défaillance pour 4 créations

Après elle, c'est Olivier Borel qui, représentant Tribunal de commerce d'Avignon, a pris la parole pour

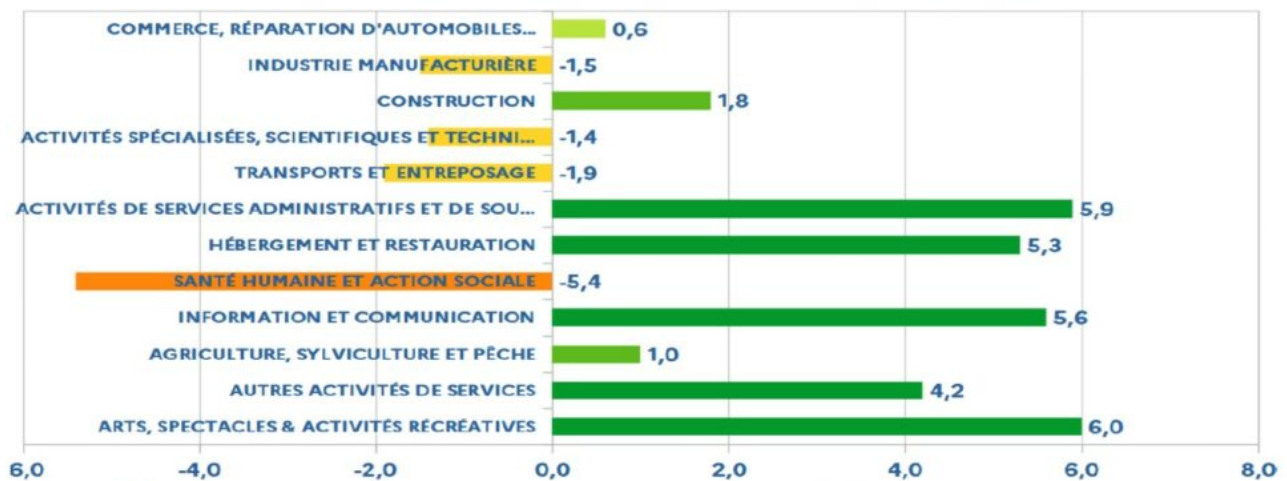
Ecrit par le 22 novembre 2024

évoquer les chiffres du. « En gros, on recense une défaillance pour 4 créations d'entreprises. L'an dernier, en Provence-Alpes-Côte d'Azur il y a eu 25 840 sociétés nouvelles pour 5 828 radiations. Dès que des difficultés apparaissent, il faut absolument que les patrons se rapprochent de nous. Plus ils attendent, plus leur situation risque de s'aggraver. Nous sommes là pour les aider, les accompagner, les protéger, les sortir de l'impasse. C'est gratuit, on les écoute et on les oriente si possible vers des procédures amiables. »

En 2023, 23% des défaillances ont concerné le BTP, 21% le commerce et la réparation automobile et 15% l'hébergement et la restauration. Il y a eu +22% de procédures en Vaucluse (38 403) dont 43% ont débouché sur un redressement judiciaire et 17% sur une liquidation. Mais le taux de conciliation lui, a été de 81%.

EVOLUTION % CHIFFRES D'AFFAIRES VAUCLUSE PAR SECTEUR

CUMUL ANNUEL GLISSANT DU 01/07/2023 AU 30/06/2024 COMPARE A CUMUL ANNUEL GLISSANT 01/07/2022 AU 30/06/2023



[Michel Laffitte](#), le Directeur départemental des Finances Publiques de Vaucluse est intervenu brièvement mais fermement pour déclarer : « La situation n'est pas bonne sur les 12 derniers mois. Le chiffre d'affaires a progressé de +1,3 en France, a reculé de - 2,4 en Provence-Alpes-Côte d'Azur et de 0,9 en Vaucluse. » Par secteur, ce sont surtout les arts et spectacles avec les festivals (6%), qui nous sauvent, l'information et la communication (5,6%), le tourisme avec l'hébergement et la restauration (5,3%), et l'agriculture, en particulier le négoce du vin (1%). Alors que la santé et l'action sociale plongent à -5,4% et le transport et l'entreposage à -1,9%.

Ecrit par le 22 novembre 2024



De gauche à droite : [Michel Laffitte](#), directeur départemental des Finances Publiques, Olivier Borel, représentant le Tribunal de commerce d'Avignon, [Christine Gord](#), directrice de la banque de France de Vaucluse, [Bernard Vergier](#) et [Denis Duchêne](#) respectivement président et vice-président de la CPME 84.

Ecrit par le 22 novembre 2024



Le monde économique réuni lors de cette présentation de la banque de France

Ecrit par le 22 novembre 2024



Daniel Léonard, président de [la Fédération du bâtiment et des travaux publics de Vaucluse](#)

Le BTP veut garder l'espoir

C'est alors que Daniel Léonard, le président de la Fédération du BTP 84 a conclu la séance avec une série

Ecrit par le 22 novembre 2024

de chiffres en baisse : -12,9% de construction de logements neufs, -6% d'activité dans les travaux publics, - 16% d'appels d'offres. Mais « Il faut garder l'espoir, le moral. Les prêts à taux zéro ont progressé de 28%, la production de béton prêt à l'emploi a augmenté de 3% (371 740m³), le montant des appels d'offres travaux a grimpé de +6,9% (soit 690M€). Donc ne baissons pas les bras, continuons à former des jeunes, à transmettre nos métiers. Nous réhabilitons des logements anciens, nous faisons de la rénovation thermique pour que les appartements et les maisons ne soient plus des passoires, nous travaillons aussi sur les conduites et canalisations d'eau avec les grands donneurs d'ordres (Veolia, Suez) pour qu'il y ait moins de fuites. En ce moment il y a le chantier de la future prison d'Entraigues, de la déviation de la Nationale 7 à Orange, du réaménagement du carrefour de Bonpas. Que les élus des mairies, des communautés de communes et du département de Vaucluse continuent à nous faire confiance. Nos concitoyens ont besoin d'un toit, de crèches, d'écoles, de collèges, de lycées pour leurs enfants, de commerces, de lieux de culture et de loisirs, de routes. Nous n'avons pas le droit d'être pessimistes ».

% EVOLUTION COMMERCE EXTERIEUR
Evolution en % des exportations et livraisons intra-communautaires
du 01/07/23 au 30/06/24 à la période du 01/07/22 au 30/06/23



La CPME martèle son appel à la confiance

Même volonté d'optimisme pour [Bernard Vergier](#), le président de la [CPME de Vaucluse](#) qui, à l'image de [la rentrée de la première confédération patronale du département](#), martèle son message d'appel à la confiance : « Nous souhaitons que la nomination du premier ministre puisse amener de la stabilité et de la visibilité pour nos entreprises afin de faire face à leurs inquiétudes grandissantes, à des carnets de commande en baisse, des investissements suspendus, des défaillances d'entreprise en hausse ou bien au dérapage incontrôlé des finances publiques. »

Écrit par le 22 novembre 2024

Et fort de son millier d'adhérents, Bernard Vergier appelle ainsi de ses vœux « une plus grande simplification administrative, une réforme de l'action publique et un soutien à la croissance économique. »

Une amende de près de 400 000€ pour une entreprise du BTP avignonnaise



Les services de la préfecture de Vaucluse viennent d'annoncer une amende administrative de 391 800€ à l'encontre d'une société avignonnaise spécialisée dans la rénovation énergétique des bâtiments.

« Monsieur Youcef Tahouri, gérant de la SARL Pôle expertise du bâtiment, spécialisée dans la rénovation

Ecrit par le 22 novembre 2024

énergétique des bâtiments, s'est vu infliger une amende de 391.800 € par la Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP) pour non-respect de plusieurs réglementations de la vente hors établissement », explique dans un communiqué la préfecture de Vaucluse.

Pour rappel, la vente hors établissement est une technique de vente qui consiste à solliciter le consommateur en dehors d'un établissement commercial, c'est-à-dire à son domicile, sur son lieu de travail, dans un espace public, ou encore dans un espace privé non habituel pour le commerce (hôtels, par exemple).

« Les abus sont fréquents dans la vente hors établissement commercial : certains vendeurs font pression sur le consommateur qui contracte alors malgré lui, poursuit la préfecture de Vaucluse.

Pour protéger le consommateur, la loi impose aux vendeurs de respecter des règles strictes :

- Lors de la signature du contrat, le vendeur doit fournir au consommateur un document écrit et détaillé.
- La rétractation est possible : il suffit d'envoyer le formulaire de rétractation par lettre recommandée avec accusé de réception dans un délai de 14 jours sans aucune justification.
- Aucun paiement, sous aucun prétexte, ne peut être perçu avant l'expiration du délai de 7 jours à compter de la conclusion du contrat.

Non-respect du code de la consommation

« Monsieur Tahouri n'a pas respecté plusieurs de ces dispositions », a constaté la DDPP 84.

A savoir :

- l'article L. 221-8 du Code de la consommation : absence de l'indication de la date ou du délai pendant lequel le professionnel s'engage à exécuter sa prestation de service, défaut de la composition du prix (coût de la main d'œuvre, du matériel vendu), et absence de références du matériel proposé (marque, modèle, etc.) ;

- l'article L. 221-25 du Code de la consommation : non-respect de l'information relative au droit de rétractation de 14 jours et des conditions d'exercice de cette rétractation ;

- l'article L.212-1 du Code de la consommation pour la présence d'une clause abusive dans les contrats proposés à sa clientèle qui avantageait la société au détriment du consommateur.

Dans le cadre du démarchage à domicile, la DDPP appelle à la plus grande vigilance des consommateurs, « particulièrement lorsque l'opérateur se réclame d'organismes publics ou prétend qu'il y a urgence à effectuer des travaux. [La plateforme SignalConso](https://www.signalconso.fr/) permet aux consommateurs de signaler les litiges, notamment liés au démarchage à domicile. »

Entreprises du BTP : intégration du risque canicule



Depuis 1947, les salariés du secteur du BTP confrontés à des situations d'intempéries peuvent bénéficier d'arrêts de travail pris en charge par un régime d'indemnisation. Ces intempéries « historiques » étaient jusqu'alors les suivantes : gel, verglas, pluie, neige et vent fort.

Le risque dit « canicule », lié aux épisodes de forte chaleur, ne figurait toutefois pas dans cette liste.

Ce risque canicule pouvait toutefois faire l'objet d'une prise en charge à titre exceptionnel dans le cadre d'un système dérogatoire relevant du CIBTP*. Ce mécanisme était devenu difficilement soutenable avec le nouveau contexte climatique et l'exigence légitime de protection des salariés

Ecrit par le 22 novembre 2024

A ce titre et face à une plus forte récurrence des épisodes de chaleur intense, les organisations professionnelles du BTP ont souhaité que le risque canicule soit ajouté à cette liste « historique » limitative des risques indemnisés.

C'est ainsi que par [décret du 28 juin 2024](#)^{**}, le risque canicule a été intégré aux [articles D.5424-7 et suivants du Code du travail](#). Il rejoint ainsi les autres risques précités dans cette liste limitative.

Ce risque canicule, dont certaines modalités doivent encore être précisées par arrêté, est susceptible de survenir pendant la période de veille saisonnière courant du premier juin au quinze septembre de chaque année.

Sa survenance doit satisfaire à l'une des conditions suivantes (lesquelles peuvent naturellement se cumuler) :

- Le département concerné doit être placé sous alerte canicule orange ou rouge par les services de Météo France
- ou
- Le préfet du département peut ordonner par arrêté la suspension des activités affectées par la canicule.

Les conditions de prise en charge de ce nouveau risque canicule sont également adaptées par rapport aux risques déjà indemnisés. Les règles de remboursement reposent sur une prise en charge provisoire puis un remboursement définitif affecté d'un coefficient spécifique au risque canicule.

L'objectif louable des organisations professionnelles du BTP et du ministère du Travail consiste à indemniser au mieux les entreprises sans pour autant réduire le niveau de couverture des risques dit « historiques » et sans modifier le taux de cotisation au régime.

Les entreprises de la région, et notamment les divers corps de métiers particulièrement exposés à ce type de risques (maçons, charpentiers, couvreurs, étancheurs, etc), pourront bénéficier dès à présent de ce nouveau régime et permettre à leurs salariés de ne pas s'exposer aux risques induits par la canicule sur les chantiers (insolations, déshydratations, etc.), préservant ainsi leur sécurité et leur santé au travail.

*[CIBTP : Régime de Chômage Intempéries du BTP](#)

** [Décret 2024-630 relatif au régime particulier d'indemnisation des salariés par les entreprises du bâtiment et des travaux publics en cas d'arrêt de travail occasionné par les intempéries](#)

BTP Vaucluse : un colloque pour le réemploi,

Écrit par le 22 novembre 2024

entre économie circulaire et enjeux d'avenir



Le jeudi 28 mai 2024, les acteurs économiques et politiques du département de Vaucluse se sont réunis lors d'un colloque sur le réemploi des matériaux organisé par [la Fédération Régionale du Bâtiment Provence-Alpes-Côte-D'azur](#), [la Fédération du BTP 84](#) et leurs partenaires. L'occasion pour les professionnels du secteur d'évoquer les enjeux du futur et les changements possibles.

Le BTP produit à lui seul 240 millions de tonnes de déchets annuels d'après [l'Agence de la Transition Ecologique](#) (basée sur des chiffres de 2020) ce qui représente 70% de la production totale de déchets en France selon le [Commissariat Général du Développement Durable](#) (CGDD). Cette problématique est un enjeu crucial pour l'avenir environnemental de la planète, ce qui a obligé les structures et entreprises du BTP à s'adapter et adopter de nouvelles pratiques.

La moitié des matériaux qui sont utilisés dans ce secteur d'activité ne sont pas traités, recyclés ou réutilisés. Une donnée qui paraît assez déconcertante lorsqu'on sait que les matériaux d'un bâtiment produisent 56% d'impact carbone sur leur durée de vie complète et qu'ils sont responsables d'émissions carbonées assez importantes. L'enjeu du réemploi de ces matériaux représente donc un sujet majeur pour

Ecrit par le 22 novembre 2024

notre futur écologique.

Le réemploi, une solution efficace et adoptée

Faisant face à des problèmes d'approvisionnement qui ne vont cesser de s'accroître avec l'épuisement mondial de matières premières, le secteur du BTP a dû prendre des mesures immédiates afin d'apporter des solutions efficaces. Parmi la plus utilisée et performante, on retrouve la technique du réemploi. Introduit il y a plusieurs années, cette opération consiste à réemployer un élément (objet ou matériau) après nettoyage ou révision pour un usage similaire à son utilisation initiale.

Appliquée au BTP, cette technique est désormais très largement répandue et démocratisée au sein des structures professionnelles du BTP qui s'appuient sur un diagnostic ressource pour répertorier les composants d'un bâtiment sur des chantiers qui sont éligibles à un réemploi soit sur un même projet soit pour le projet suivant. Un acte qui fait du bien à la planète mais aussi aux entreprises qui utilisent le réemploi car cela change leur modèle économique et constitue un axe de développement intéressant pour le futur du BTP.

Le réemploi et son développement au cœur du colloque vauclusien

Très soucieuse d'offrir les bons outils aux professionnels du BTP sur le Vaucluse, la Fédération Régionale du Bâtiment Provence-Alpes-Côte-D'azur et la Fédération du BTP 84 se sont associés avec l'association [Raediviva](#), spécialiste en matière de réemploi pour organiser le jeudi 28 mai 2024, à la Salle Polyvalente de Montfavet, une matinée de colloque qui réunissait plusieurs acteurs politiques et économiques du département du Vaucluse.

Elus, maîtres d'ouvrage, entreprises, architectes, bureaux d'études, maîtres d'œuvres, services industriels et éco organismes, tous étaient présents pour se rencontrer, débattre et partager leurs expériences en matière de réemploi dans le domaine du BTP. L'objectif de cette colloque était de placer le développement de la pratique du réemploi, de ses enjeux et de ses perspectives à travers ses outils, ses marchés et surtout son économie circulaire et son impact sur la transition écologique « nous les acteurs de l'acte de construire, sommes au cœur de l'évolution du réemploi, tous ceux qui sont présents dans cette salle à travers nos actions, nous devons accompagner les changements majeurs qui s'annoncent face au réchauffement climatique, la raréfaction des sources naturelles et la volatilité des prix des matériaux. Nous rentrons dans une nouvelle ère dans le domaine de la construction et le réemploi est une composante essentielle du bien fondement de ce nouveau fonctionnement » a déclaré Daniel Leonard, président de la Fédération Départementale du Bâtiment et des Travaux Publics du Vaucluse.

L'association Raediviva, promoteur principal du réemploi

Dans une matinée où les intervenants, les tables rondes et les échanges interactifs se sont succédés, un acteur était particulièrement attendu par l'audience : l'association Raediviva. Et pour cause, la structure basée à Marseille est le 1^{er} réseau des acteurs du réemploi dans le domaine du BTP sur la région

Écrit par le 22 novembre 2024

Provence-Alpes-Côte-D'azur.

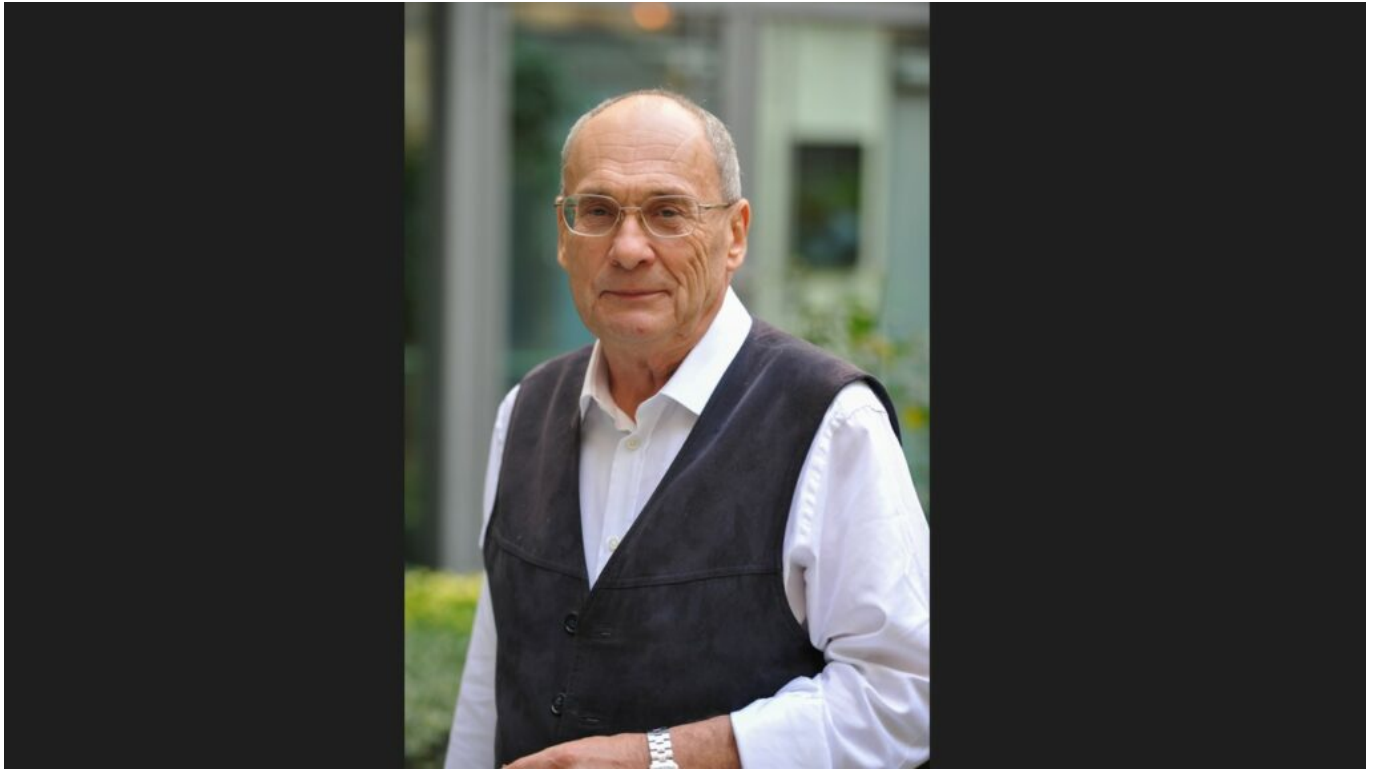
Représentée par sa directrice, [Tiphaine Guélou](#), Raediviva a pour but de favoriser le réemploi de matériaux issus de la déconstruction, de structurer la filière et de réduire les déchets de chantiers en proposant des solutions adaptées « on a des points sensibles qu'il faut placer au cœur de nos priorités immédiates. C'est le cas notamment de la Responsabilité Énergie du Producteur qui est un principe du pollueur-payeur, ce qui veut dire que le metteur sur le marché doit anticiper la fin de vie de ses matériaux et équipements. Elle le délègue à des éco-organismes qui sont pour le bâtiment qui portent l'obligation d'augmenter le réemploi en France » souligne la directrice de Raediviva.

« A l'heure actuelle, on est à peu près à 1% des matériaux qui sont réemployés en France, notre marge de progression sur ce sujet est donc immense. On est sur un secteur qui est très émetteur en émissions de gaz à effet de serre, nous devons agir sur ce volet. Nous ce que nous souhaitons c'est vous accompagner, entreprises, PME, indépendants et vous offrir des solutions pour favoriser une utilisation efficace du réemploi qui servira également à une économie circulaire viable. » a annoncé Tiphaine Guélou.

Confrontée à de nombreuses problématiques et obstacles, le domaine du réemploi doit perpétuellement s'adapter avec une obligation de résultats pour l'avenir « le sujet du réemploi était déjà important dans notre secteur, il va devenir vital. On est toujours à 1% de réemploi en France, en 2024, nous sommes censés atteindre 2% de matériaux réemployés, 4% en 2027 et 5% en 2028, ça paraît des chiffres assez anodins mais ce sont des grosses masses et pour atteindre ces objectifs, ça demande la mobilisation de tous » conclut la directrice, Tiphaine Guélou.

BTP de Vaucluse : Jacques Brès vient de décéder à l'âge de 71 ans

Ecrit par le 22 novembre 2024



Après avoir longuement lutté contre la maladie, Jacques Brès, infatigable entrepreneur, ancien président de la Fédération du BTP et de l'Union Patronale-Medef de Vaucluse, vient de décéder ce samedi 10 février. Ses obsèques auront lieu ce vendredi.

A peine diplômé de l'Ecole supérieure d'électronique de Bordeaux, le jeune Jacques Brès installe le 1er système d'échographie à Orsay dans l'Essonne. A 25 ans, il crée son entreprise Brès SA électricité à Venasque. Petit à, petit, il prend en parallèle des responsabilités dans les instances professionnelles, comme en 1998, quand il devient administrateur de la Fédération du BTP 84. L'année d'après, il se retrouve président du GEIQ (Groupement des employeurs par l'insertion et la qualification) du bâtiment et des travaux publics, avec 150 emplois à la clé.

Son intérêt pour les autres, son implication dans le monde professionnel se poursuit en 2003 quand il arrive à la tête du Centre de formation BTP des apprentis « Florentin Mouret » à Avignon, le plus important de France, avec 1 500 élèves par an. 2007 le voit accéder à la présidence de la Fédération du BTP 84. En 2011, il est vice-président délégué de la CCI 84 et 2014 'patron des patrons' au Medef Vaucluse.

Prix Moniteur de la construction en 2010

Comme l'a déclaré le Colonel Michel Grange, président de la SMLH (Société des Membres de la Légion d'Honneur) quand il a accroché le ruban rouge à sa boutonnière en 2021, « Jacques Brès a consacré 45 de sa vie à ses activités professionnelles et ses mandats électifs totalement bénévoles. Sensibilisé à la responsabilité sociale de son entreprise, il était très attentif au bien-être de ses 35 salariés. Il avait

Ecrit par le 22 novembre 2024

d'ailleurs obtenu en 2010 « Le Prix Moniteur de la construction ». Il avait lancé en 2008 avec la Préfecture, la Région Sud, le Département et Pôle-Emploi « La plateforme Emploi - Formation - Recrutement BTP » à destination des plus précaires, les jeunes, les femmes, les bénéficiaires du RSA, les demandeurs d'emploi et les séniors, pour qu'ils retrouvent leur dignité en se réinsérant dans la vie active ».

Impliqué dans le logement, l'emploi, l'aménagement du territoire, la protection de l'environnement, les économies d'énergie, il avait engagé la fédération du BTP dans un vaste programme de lutte contre le travail clandestin, la concurrence déloyale, les pratiques de dumping dangereuses pour la survie des entreprises. Un homme de caractère, droit, rigoureux qui ne jurait que par l'éthique et la loyauté.

Un engagement fort auprès des jeunes apprentis

Jacques Brès avait également signé un partenariat avec le 2e REG de Saint-Christol (Régiment étranger du génie) pour assurer la reconversion et le reclassement des personnels militaires après le démantèlement des missiles du Plateau d'Albion. Il s'était aussi engagé avec la fédération du BTP aux côtés de la Grande Chancellerie de la Légion d'Honneur pour parrainer de jeunes apprentis démunis et méritants.

Il n'a compté ni son temps, ni son énergie, ni ses forces pour aider les autres, les faire profiter de son expérience et de sa bienveillance. Il s'est battu jusqu'à son dernier souffle. Mais au bout d'années et d'années de lutte, la maladie a fini par l'emporter ce samedi 10 février au matin. Il avait 71 ans.

A son fils François-Xavier à qui il a transmis son entreprise, ses valeurs de respect des valeurs du travail et des salariés, à sa fille Charlotte avocate et à sa femme Sylvie, présidente du Conseil des Prud'hommes d'Avignon, la rédaction de l'Echo du Mardi, présente ses sincères condoléances.

Les obsèques devraient avoir lieu le vendredi 16 février à 15h à l'église de Méthamis.

Les victoires de l'investissement local 2023 de la Fédération du BTP de Vaucluse

Ecrit par le 22 novembre 2024



A l'occasion de la traditionnelle assemblée générale de l'AMV (Association des maires de Vaucluse) qui vient de se tenir à Monteux, [la Fédération du BTP de Vaucluse](#) a remis 'Les victoires de l'investissement local 2023'.

2 projets distingués à Avignon et Entraigues

Décerné en partenariat avec [la Fédération régionale des travaux publics Provence-Alpes-Côte d'Azur \(FRTP Paca\)](#), cette récompense a été d'abord attribuée à l'aménagement de la phase 1 de la rue Thiers à Avignon.

Un projet « qui a parfaitement intégré la transition climatique avec l'intégration de la nature dans un environnement minéral et des matériaux drainants pour desimpermeabiliser les sols ». Dans ce cadre, les victoires ont été remises à la ville d'Avignon, représentée par son maire Cécile Helle, ainsi qu'aux différents intervenants sur le chantier ([Citadis](#), [Philippe Le Maner](#) de l'Agence Paysages, [Laetitia Coq-Choux](#), du Cabinet Marlin, [ECL-Studio](#), [NGE - BTP](#) Guintoli Alpilles-Vaucluse, [Manuel Gain](#), [Maxime Piechowiak](#)

Améliorer le rendement et moderniser les réseaux

Second projet à être distingué : le chantier de réhabilitation des réseaux d'eaux usées sur le chemin de la Lône à Entraigues-sur-la-Sorgue.

« Des travaux qui répondent à la gestion patrimoniale afin d'améliorer le rendement et de moderniser les réseaux, » explique la Fédération du BTP84.

Les lauréats de ces victoires de l'investissement 2023 en Vaucluse pour ce projet d'Entraigues sont le [Grand Avignon](#), et son président Joël Guin (représentait pour l'occasion par Guy Moureau, maire d'Entraigues), ainsi que [Jerome Gelly](#) (DST du Grand Avignon), [Patrice Aussibal](#) de la société [Seiri](#) et [Cedric Munoz](#) de [EHTP Châteaurenard](#).

Ecrit par le 22 novembre 2024



Remise des prix aux lauréats du projet d'Entraigues, dont le maire de la ville (4e en partant de la droite) par Daniel Léonard, président de la Fédé BTP 84 (3e depuis la gauche), et Pierre Gonzalvez, président de l'AMV et maire de L'Isle-sur-la-Sorgue (1er à gauche).

L.G.

Gordes : l'ancien artificier du BTP avait stocké plus de 1 000 détonateurs

Écrit par le 22 novembre 2024



Hier, lundi 25 septembre, les services de déminage de la préfecture de Vaucluse sont intervenus sur la commune de Gordes. Appuyés par les gendarmes de la compagnie de Pertuis, dont un militaire formé Reco Nedex (Reconnaissance neutralisation, enlèvement, destruction des explosifs), les démineurs ont opéré chez un ancien artificier travaillant dans les BTP.

Ce dernier avait entreposé plus de 1000 détonateurs et une cinquantaine de pains d'explosifs de nitrate d'ammonium.

« La destruction des explosifs a pu être entendue à plusieurs kilomètres. »

« Si ces matériaux étaient stockés en sécurité, séparant détonateurs des charges explosives, et en raison de leur ancienneté, ils devaient être détruits, explique la gendarmerie de Vaucluse. Devant la quantité importante de détonateurs, une destruction sur place s'est révélée nécessaire. Les démineurs ont donc procédé à la mise à feu en sécurité des détonateurs, qui a pu être entendue à plusieurs kilomètres. Les explosifs ont, eux, été incinérés comme le veut la procédure. »

L.G.

Malgré la crise, le Département n'arrête pas ses investissements



C'est une tradition initiée par ses prédécesseurs, qu'ils soient de droites comme de gauches, chaque rentrée, la présidente du Conseil départemental de Vaucluse convie la presse pour une présentation afin d'évoquer les grands dossiers du Département. Mais cette fois-ci, exit les pierres historiques et l'atmosphère feutrées de l'hôtel de Sade puisque Dominique Santoni avait choisi le restaurant d'entreprise [du nouveau siège de l'avignonnais GSE](#) pour détailler son action, et celle de sa majorité, placée notamment sous le signe de l'attractivité du territoire et de la poursuite des investissements.

Ecrit par le 22 novembre 2024

« Nous faisons face à une rentrée difficile », reconnaît sans ambages Dominique Santoni, la présidente du Conseil départemental de Vaucluse.

Inflation, fiscalité, baisse des dotations, crise de l'immobilier, hausse des taux d'intérêts, le Département n'échappe pas à la morosité ambiante liée au contexte national et international. C'est d'ailleurs le ralentissement du marché immobilier qui impacte le plus directement les finances départementales avec la baisse de la DMTO (Droits de mutation à titre onéreux). Cette taxe à l'achat au profit des collectivités lors des transactions immobilières constitue en effet l'une des ressources majeures du Conseil départemental. Sa diminution entraîne forcément des conséquences sur les recettes de l'institution vauclusienne puisque cette DMTO était montée exceptionnellement au-delà des 160M€ ces deux dernières années avant de revenir aux alentours des 140M€ en 2023. Une diminution de l'ordre d'une vingtaine de millions d'euros que le Département a su toutefois anticiper.

« Nous sommes dans une bonne santé financière. »

« Par chance, nous sommes dans une bonne santé financière », se félicite la présidente du Conseil départemental qui affiche également un endettement équivalent à moins de 2 ans de son budget d'investissement.

« Cela nous permet de pouvoir continuer à investir, poursuit Dominique Santoni. Nous allons donc garder le cap de tout ce que nous avons décidé de faire en début de mandat. » Une volonté qui se traduit par un soutien à la commande publique de l'ordre de 120M€ d'investissements par an. Autant de chantiers du Département que [la Fédération du BTP 84 considère comme une bouffée d'oxygène pour l'ensemble des professionnels du secteur en ce moment.](#)

Le point sur les différents chantiers

Pour les grands chantiers du département en cours ou à venir, la présidente a rappelé que [la suppression du passage à niveau N°15 de Petit Palais](#) sera bientôt achevée. Outre la sécurisation de cette zone, cet aménagement va aussi permettre d'uniformiser la vitesse à 80km entre Bonpas et Coustellet. Autre travaux : la passerelle rejoignant l'île de le l'Oiselay à l'île de la Barthelasse (et donc Avignon) sur le tracé de la ViaRhôna qui doit être officiellement inaugurée le mercredi 4 octobre prochain.

Écrit par le 22 novembre 2024



La suppression du PN15 va permettre de sécuriser les routes de Vaucluse.

Les chantiers engagés sur Avignon : [Memento, les futures archives départementales](#), dans la zone d'Agroparc, ainsi que de la nouvelle MDPH (Maison départementale des personnes handicapées) dont la livraison est prévue route de Montfavet début 2025.

« Pour la déviation d'Orange, nous serons dans les temps c'est-à-dire avant la fin de la mandature en 2028, complète la présidente. Par ailleurs, concernant le réaménagement de Bonpas les premiers coups de pioche devraient débuter en 2025 pour une livraison fin 2027. » Le coût du chantier a été cependant revu à la hausse (35M€) en raison des conséquences de la conjoncture actuelle.

Écrit par le 22 novembre 2024



Memento à Agroparc.

Le pari de l'attractivité par le cinéma

Outre les aménagements structurants, Dominique Santoni rappelle qu'elle a aussi placé son mandat sous le signe de l'attractivité économique. Ce n'est donc pas un hasard si elle a choisi le self de l'entreprise avignonnaise GSE comme cadre de sa présentation à la presse.

« C'est un champion de l'économie vaclusienne [qui vient de franchir le milliard d'euros de chiffre d'affaires](#). C'est aussi une entreprise née à l'Isle-sur-la-Sorgue, membre de [notre Team Vaucluse](#), qui reste attachée à son enracinement local dans notre département. »



Ecrit par le 22 novembre 2024

Ecrit par le 22 novembre 2024

Ecrit par le 22 novembre 2024

Ecrit par le 22 novembre 2024

ACCENT CULTURE **PLEINE NATURE** **TERRE D'INNOVATIONS** **COULEUR PROVENCE**

VAUCLUSE

LE SUD DES POSSIBLES

"SPECTACULAIRE"
LA CITÉ DES PAPES

"SPLENDIDE"
LE LUBERON

"GÉANT"
LE MONT-VENTOUX

"QUELLE RICHESSE"
CHÂTEAUNEUF-DU-PAPE

"ENVOÛTANT"
LES VILLAGES PERCHÉS

"UN TRÉSOR"
TERRE DE LUMIÈRE

2023 SILLU - PHOTO © LEBLANC

VAUCLUSE PROVENCE
Attractivité

VAUCLUSEPROVENCE-ATTRACTIVITE.COM

DESTINATION ATTRACTIVE

Departement VAUCLUSE



Ecrit par le 22 novembre 2024

Ecrit par le 22 novembre 2024



Ecrit par le 22 novembre 2024

Ecrit par le 22 novembre 2024

ACCENT CULTURE **PLEINE NATURE** **TERRE D'INNOVATIONS** **COULEUR PROVENCE**

VAUCLUSE

LE SUD DES POSSIBLES

"GÉANT"
LE MONT-VENTOUX

DESTINATION ATTRACTIVE

VAUCLUSE PROVENCE Attractivité

VAUCLUSEPROVENCE-ATTRACTIVITE.COM

Departement VAUCLUSE

2023 HELLY - PHOTO ALAIN HOCQUET

Ecrit par le 22 novembre 2024

Le Vaucluse veut allier cinéma et attractivité.

« Nous avons [VPA \(Vaucluse Provence attractivité\)](#) qui fait déjà un formidable travail », souligne la présidente qui souhaite poursuivre l'accueil d'entreprises, d'écoles ou bien d'organismes de formation dans le secteur de l'audiovisuel comme [les studios d'animation Circus](#) à Avignon ou bien encore [ceux de Duetto](#) à Carpentras.

L'objectif étant notamment de développer toute [une filière cinéma et audiovisuelle sur le territoire](#).

« Nous participons à hauteur de 200 000€ au fond Cinéma de la Région Sud. L'idée est d'attirer des tournages de longs métrages, de séries ou de streaming dans le cadre de notre plan cinéma. » Ce plan prévoit l'implantation de studios de cinéma et d'espaces de formations sur Courtine (cette zone ayant la préférence du Département) ou sur Agroparc, vers le parc des expositions (plutôt le choix de la municipalité).

Santé et solidarité

Dominique Santoni est aussi revenue sur le succès du recrutement de médecins, directement par le Département afin de permettre de lutter contre la désertification médicale.

« Après les ouvertures [d'Avignon](#) et Cadenet, ce sera bientôt Valréas et Apt qui accueilleront ces médecins. En tout, nous en avons embauché une dizaine et nous sommes en phase de recrutement d'un médecin ayant le permis pour conduire le bus itinérant que nous voulons déployer sur le plateau de Sault. Nous avons déjà permis à 5 000 Vauclusiens de retrouver un médecin traitant alors que cela n'est pas une de nos compétences. Pourtant, il y a une vraie demande. »

Par ailleurs, le département poursuit son soutien financier à la création de MPS (Maison pluridisciplinaire de santé). Comme à Mornas, où le département contribue à hauteur de 300 000€ à la construction de la 25^e MPS en Vaucluse.

« Nous avons déjà permis à 5 000 Vauclusiens de retrouver un médecin traitant. »

Concernant le grand âge, la présidente estime aujourd'hui que « les Vauclusiens ont envie de vieillir chez eux. C'est pour cela que le Département sera toujours dans les Ephad (Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) mais que nous travaillons pour un habitat inclusif afin de permettre de rester le plus longtemps à son domicile. »

Côté Social, la mise en place de contrôle plus réguliers ainsi qu'un suivi plus actif des bénéficiaires a permis de réduire leur nombre de 17 000 en 2020 à 15 700 aujourd'hui. De quoi réaliser une économie de 10M€ pour le conseil départemental.

Ecrit par le 22 novembre 2024



Inauguration de la maison de santé à Avignon en février dernier.

« Les Vauclusiens ont envie de vieillir chez eux. »

« Il est important d'accompagner et de suivre les bénéficiaires du RSA, insiste Dominique Santoni, car il est vital de redonner du travail à ces Vauclusiens. Et ces efforts semblent payer puisqu'avec 35% nous affichons désormais un des meilleurs taux de retour à l'emploi de la région. Avant, le Vaucluse était le dernier département de Provence-Alpes-Côte d'Azur dans ce domaine. Aujourd'hui, il est le deuxième, juste derrière les Alpes-Maritimes. Notre objectif est d'atteindre 50% ».

Le Département, qui vient de lancer [le recrutement de 100 assistants familiaux](#), regrette cependant que l'Etat lui demande de prendre en charge des dépenses sans lui donner les moyens équivalents : « nous aurons 218M€ de dépenses sociales cette année alors que nous n'avons jamais dépassé les 200M€ auparavant. »

Fusion Grand delta habitat-Vallis habitat : « Le présent nous donne raison. »

Ecrit par le 22 novembre 2024

Par ailleurs, la présidente du Conseil départemental s'est félicitée d'avoir pu mener à bien [la fusion des bailleurs sociaux Grand delta habitat-Vallis habitat](#). « Loin des positions dogmatiques, nous avons cherché la meilleure solution. Au vu de la situation actuelle, je ne sais pas GDH (Grand delta habitat) l'aurais repris, s'interroge en toute franchise Dominique Santoni. Aujourd'hui, le présent nous donne raison car GDH tient ses engagements et cela fonctionne pour des locataires qui attendaient des travaux depuis longtemps et qui vont être les premiers à bénéficier de la baisse des charges. »

Vaucluse ingénierie : la boîte à outils des petites communes vauclusiennes

Autre priorité de la présidente : le soutien aux communes de Vaucluse.

« Nous constatons également que les communes, notamment les plus petites, ont du mal à porter leur projet car elles ne disposent pas toujours des ressources internes pour mener à bien ces dossiers qui sont bien souvent assez complexe, poursuit la présidence. C'est pour cela que nous avons créé [Vaucluse ingénierie](#) afin de leur apporter une aide technique. »

« Si les communes de Vaucluse se portent bien, c'est tout Vaucluse qui se porte bien. »

Suite à [son lancement officiel en mars dernier](#), la structure regroupant une vingtaine de partenaires, accompagne maintenant 66 projets, dont 73% proviennent de communes vauclusiennes de moins de 2 000 habitants. Sorte de guichet unique, Vaucluse ingénierie constitue aussi une porte d'entrée pour la recherche de solutions de financement que ce soit dans le cadre des dispositifs d'aide de l'Etat, de la Région Sud ou bien encore de l'Europe.

« Pour nous, cet accompagnement des maires est un vrai enjeu. Il faut que les communes soient soutenus par le Département, car si en les aidant les communes de Vaucluse se portent bien, au final c'est aussi le département de Vaucluse qui se porte bien »

Pas de mise en concurrence grâce à la SPL Territoire 84

Et pour mieux accompagner les communes, le Département dispose d'autres outils comme la [SPL Territoire 84](#) créé en 2014. Là aussi, il s'agit d'aider les municipalités à réaliser leurs projets d'urbanisme, d'aménagement ou de construction. Mais pour cela, et contrairement à Vaucluse ingénierie, les communes doivent rentrer dans le capital de la SPL (Société publique locale) pour bénéficier de ses conseils. Depuis le début de l'année, une trentaine de communes ont rejoint les 40 villes vauclusiennes qui font déjà appel à SPL Territoire 84. L'avantage pour ces dernières est que ce statut juridique permet d'utiliser un outil d'aménagement et de gestion sans mise en concurrence.

Ça bouge chez Citadis

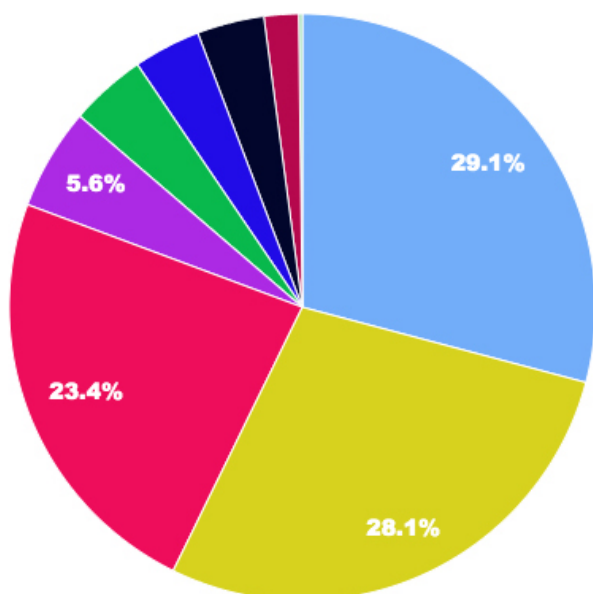
Enfin, dernier outil d'aménagement du Département : [la SEM Citadis](#). Figurant parmi les plus anciennes SEM (Société d'économie mixte), Citadis a vu le jour en 1960 à l'initiative du Département de Vaucluse et de la Ville d'Avignon. Au fil du temps, la structure qui assure principalement l'étude et la réalisation d'opérations d'aménagement a vu son actionnariat s'étoffer avec le temps. Cependant, avec le désengagement de la Ville d'Avignon, le Département va voir son poids augmenter dans le capital de

Ecrit par le 22 novembre 2024

Citadis à partir du 1^{er} janvier 2024.

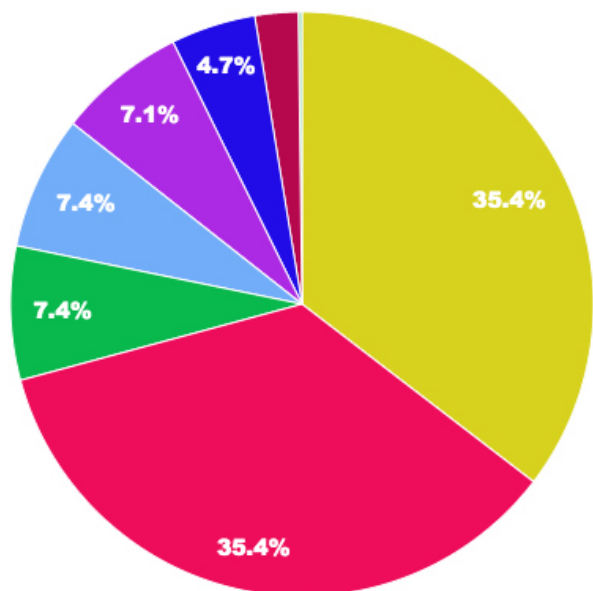
Un rééquilibrage qui va aussi profiter à la Banques des territoires ainsi que, dans une moindre mesure, au Grand Avignon, à Grand delta habitat ou bien encore la CCI de Vaucluse (voir détail de la répartition du capital ci-dessous).

« Nous avons entamé une réflexion afin d'orienter davantage Citadis vers la réalisation de projet culturel, et notamment audiovisuel, ainsi que de santé », précise Dominique Santoni.



Actionnariat 2023

- Ville d'Avignon : 29,1%
- Département de Vaucluse : 28,1%
- Banque des Territoires : 23,4%
- Grand Delta Habitat : 5,6%
- Grand Avignon : 4,2%
- CCI de Vaucluse : 3,7%
- Dexia - CFL : 3,7%
- Caisse d'Epargne : 1,9%
- Ville du Pontet : 0,2%



Actionnariat 2024

- Département de Vaucluse : 35,4%
- Banque des Territoires : 35,4%
- Grand Avignon : 7,4%
- Ville d'Avignon : 7,4%
- Grand Delta Habitat : 7,1%
- CCI de Vaucluse : 4,7%
- Caisse d'Epargne : 2,4%
- Ville du Pontet : 0,2%

La répartition du capital de Citadis devrait être modifiée à partir du 1er janvier prochain.

Uniforme à l'école et limitation à 80km/h

Écrit par le 22 novembre 2024

Enfin, en marge de cette rencontre, Dominique Santoni est revenue sur deux dossiers avec la même logique.

Le premier : l'uniforme à l'école : « A titre personnel je suis pour. Mais il faut savoir ce que veut l'Etat concrètement, notamment en termes de prise en charge financière. Une fois précisé on peut envisager une expérimentation ».

Même cas de figure pour la limitation de vitesse sur les routes : 'L'Etat nous a imposé le passage à 80km/h. S'il veut revenir en arrière, à lui d'être clair sur le sujet et à financer les panneaux que nous avons déjà dû payer. »

Logement & habitat : La maison se lézarde pour le BTP en Vaucluse ?



Alors que la Fédération du Bâtiment et des Travaux Publics du Vaucluse réunira à la fin du mois la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Vaucluse, la chambre de l'immobilier du

Écrit par le 22 novembre 2024

Vaucluse FNAIM84, la Fédération des promoteurs immobiliers de Provence et le Pôle Habitat FFB de Provence-Alpes Côte d'Azur et Corse, sur le thème 'La rentrée politique et économique du logement et de l'habitat en Vaucluse', les professionnels de la construction n'ont jamais été aussi inquiets sur l'avenir de leur activité. Pour eux, le secteur va droit dans le mur.

« Nous traversons une crise, la récession, le ralentissement sont visibles ». C'est le président de la Fédération nationale du BTP, Olivier Salleron qui le disait sur Europe 1 ce lundi matin. Même son de cloche du côté de la Fédération de Vaucluse avec [Emmanuel Méli](#), secrétaire général : « Nous partageons ce même constat. Chute de -30% des demandes permis de construire accordées, 1 dossier sur 2 de jeunes couples primo-accédants à la propriétés barré, taux de prêt en hausse, le PTZ (prêt à taux zéro) s'arrête net à la fin de cette année, quant à la Loi Pinel qui permettait aux propriétaires d'alléger leurs impôts, elle ne survivra pas à 2024. Et la construction de logements neufs a reculé de 30%, impactant toute la filière de l'acte de bâtir, de l'architecte aux artisans ». Bref, la maison BTP se lézarde.

Et ce n'est pas tout : le coût des matières premières a grimpé de +12%, le coût à la production aussi (+9,4%), le prix du gas-oil a doublé depuis 2020, passant de 1,16€ le litre à 2€ aujourd'hui et comme un engin de chantier avale 400l de fuel chaque jour, vous devinez l'explosion de la facture. Les matériaux aussi ont renchéri, les tuiles, comme le ciment, l'acier ou le verre.

Tout n'est pas si noir en Vaucluse

Pourtant, le tableau n'est pas totalement noir. Malgré ce climat morose de ralentissement, les tensions générées par la loi sur l'allongement de la durée de cotisations pour bénéficier d'une retraite à taux plein, l'inflation galopante et le pouvoir d'achat des français moyens en berne, quelques opérations lancées en 2022 donnent un peu d'oxygène aux 5 300 salariés du BTP en Vaucluse et à leurs patrons : le chantier du carrefour de Bonpas à Avignon Sud, la déviation d'Orange, la suppression du passage à niveau accidentogène de Petit-Palais, la rénovation de collèges, la construction [du nouveau centre départemental des archives 'Memento'](#) à Agroparc.

« Des prix souvent multipliés par 2 entre le moment du devis et la facture ! »

« La demande de logements, de crèches est là. Elle pourrait permettre de maintenir les emplois. Pareil pour la rénovation thermique pour que les appartements ne soient plus des passoires. Elle devrait donner des millions d'heures de travail aux salariés du BTP aux entrepreneurs, sauf que la matière première se fait rare, son prix grimpe et qu'entre le devis proposé et la facture quelques mois plus tard, le prix est souvent multiplié par 2 et que le propriétaire ou le bailleur n'entend pas mettre la main à la poche » ajoute le secrétaire général. La loi Zan (Zéro artificialisation nette) en rajoute une couche mais, les entrepreneurs sont conscients de la présence sur le territoire de friches et de 'dents creuses' qui pourraient permettre de densifier le bâti existant sans grignoter trop de foncier.

Le report de la 2^e tranche du tramway inquiète

Écrit par le 22 novembre 2024

Dans le non-résidentiel neuf, l'inquiétude est de mise quand on regarde les statistiques : -14% de surfaces pour des commerces, bâtiments agricoles et industriels même si on constate +7% de construction de bureaux et locaux administratifs. « Ce qui nous inquiète, c'est qu'on est à mi-mandat pour les maires. D'habitude, à cette période, les commandes publiques affluent, là ce n'est pas le cas, en plus le projet de ligne 2 du tramway d'Avignon est reporté » regrette Emmanuel Méli.

Pour faire le point sur la situation et envisager les mois qui viennent, la Fédération du BTP 84 et son président Daniel Léonard, avec la Chambre de Commerce et d'Industrie, la FNAIM (les promoteurs immobiliers) et les notaires se rencontrent le 29 septembre prochain pour cette 'Rentrée économique 2023' et espèrent, sans doute, trouver des solutions pour chacun. Puisque le logement ce n'est pas que de l'économie et un toit sur la tête, c'est aussi du social, du vivre ensemble.